



## COMMISSION DES CHAMPIONNATS INTERDISTRICTS

### **Districts de Meurthe et Moselle, de la Meuse et des Vosges**

### **PV de la réunion du 7 juillet 2023 par moyens informatiques**

Présidence : Bernard PAQUIN

Membres présents : Mme Claire LEFEVRE. MM. Taoufiq BELFAKIR, Laurent BENIER, Vito DI BENEDETTO, Patrice GRETHEN, Jean Pol HENRY, Didier LECOANET, Jean Marie THIRIET, Arnaud VALROFF.

À la suite d'un certain nombre de repêchages au niveau ligue, la commission des championnats interdistricts entérine le repêchage des équipes suivantes, sous réserve de leur engagement :

#### **U13 Interdistricts :**

ES Thaon 1

#### **U15 Interdistricts :**

Eloyes FC 1 (le club a demandé à être engagé en U16 interdistricts)

#### **U18 Interdistricts :**

Lay Bouxières AS 1

Blainville Damelevières AC 1

FC Fains Veel 1

US Vandoeuvre 2 (le club a refusé d'être repêché et demande à jouer en U18D1)

**Sous réserve des modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours.**

Les Présentes décisions de la commission des championnats interdistricts sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District Meusien **dans un délai de 2 jours** à compter du lendemain de leur notification par envoi en recommandé au District Meuse de Football -13 bis Rue Robert LHUERRE -55000 BAR LE DUC ou à l'adresse électronique : [secretariat@meuse.fff.fr](mailto:secretariat@meuse.fff.fr) selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des règlements Généraux de la FFF.

**Bernard PAQUIN**

Président

**Jean Pol HENRY**

Secrétaire